

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 9 septembre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 20 septembre 2011

N° 11-08-06

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 septembre 2011

OBJET :

**Subventions exceptionnelles –
Année 2011.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la
séance :** 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER –
Georges ROCHETTE – Gérard ESCALES - Muriel ORIOL –
Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE –
Georgette DECULTIEUX – Laurent SAFANJON – Jean-Paul
GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND –
Odile CLAVIERES – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire
SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne
FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Geneviève NIGAY -
Frédéric PAILLAS – Thérèse BELGHITI – Alain RENAUDIER –
Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Ennemonde MURGUE à Joëlle VILLEMAGNE – Claudette FAU
à Muriel ORIOL – François BOUCHUT à Philippe DENIS –
Sophie DURY à Mireille PAULET – Christian BECUWE à
Geneviève NIGAY.



Place de la Devise - 42330 SAINT-GALMIER (Loire)
Tél. 04 77 52 74 00 - Fax. 04 77 52 50 46 - contact@mairie-saint-galmier.fr - www.saint-galmier.fr

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-06

OBJET DE LA DELIBERATION :

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES : ANNEE 2011

Mireille PAULET, présidente, ne prend pas part au vote concernant la subvention à l'Ecole de Musique et de Danse.

Monsieur Philippe DENIS présente deux demandes de subventions exceptionnelles. La première concerne la bibliothèque « Au jardin des livres » qui souhaite organiser des animations « bébés lecteurs » six fois par an. Le coût global de l'intervention d'une personne membre de l'association « Talents croisés » est de 312 €.

La seconde demande de subvention émane de l'Ecole de Musique et de Danse de Saint-Galmier qui souhaite créer une fanfare pédagogique, projet qui sera réalisé en collaboration avec les jeunes de l'Espace Jeunesse et les enfants du CLSH. L'objectif est la découverte des instruments de la famille des cuivres et la création d'un orchestre de rue.

Monsieur DENIS rappelle que ces deux actions seront incluses dans le nouveau contrat enfance jeunesse 2011-2014.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces demandes et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
DECIDE d'allouer une subvention exceptionnelle de 312.00 € à la Bibliothèque « Au jardin des Livres », et une subvention exceptionnelle de 2 200.00 € à l'Ecole de Musique et de Danse.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 19 SEPTEMBRE 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	20/09/2011
Accusé réception le	20/09/2011
Numéro de l'acte	11-08-06